



## Procès-verbal de la 15<sup>e</sup> Assemblée générale

---

du samedi 5 mai 2018, 9 h 30, à la maison de la paroisse catholique romaine St. Marien de Thoune, Kapellenweg 9, 3600 Thoune

**Membres du comité présents:** Gottfried Aebi, Hans-Peter Grossniklaus, Heidi Haas, Markus Rusch, Hansruedi Spichiger (président), Richard Volz, Elvira Weber, Bruno Worni.

**Membres du comité excusés:** Walter Riedweg.

**Vérificateur des comptes présent:** Werner Kummer

**Vérificateur des comptes excusé:** Hanspeter Stübi

**Délégués et hôtes présents:** selon la liste des présences, il y a 87 représentant-e-s de paroisses, dont 80 ayant droit de vote et qui représentent 82 paroisses, ainsi que 14 hôtes et 1 traducteur sans droit de vote.

Sont présents les hôtes ci-après d'organisations partenaires invitées:

- Mme Heinerika Eggermann Dummermuth, conseillère de paroisse de la paroisse cath. romaine de Thoune,
- Hans-Jürg Käser, conseiller d'État,
- M. Christoph Miesch, secrétaire général de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques,
- M. Martin Koelbing, délégué aux affaires ecclésiastiques du canton de Berne,
- M. Heinrich Gisler, président du Conseil synodal de l'Église nationale catholique romaine,
- M. le pasteur Christoph Schuler, président de la commission catholique chrétienne,
- M. le pasteur Stefan Ramseier, conseiller synodal, et M. Kurt Hofer, chef du secteur Paroisses et formation de l'Église réformée du canton de Berne,
- M. Urs Hallauer, président de l'Association bernoise des administrateurs de paroisse,
- Mme la pasteur Silvia Junger, membre du comité de la Société pastorale,
- M. le pasteur Lorenz Wacker, président de l'association «reformiert.»,
- M. Christian Furrer, ancien président de la paroisse catholique romaine de Heiligkreuz Berne,
- M. Fridolin Marti, ancien président et membre d'honneur de l'Association des paroisses,
- M. Max Perrenoud, traducteur pour le français.

Les organisations et les personnes suivantes se sont excusées:

- M. le président du Conseil-exécutif, Christoph Neuhaus, directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques,
- M. Hanspeter Stübi, vérificateur des comptes,
- l'Association des communes bernoises.
- Association bernoise des communes et corporations bourgeoises,
- l'Association Cadres des communes bernoises.

Des médias invités, est présent:

- M. Andreas Krummenacher du Pfarrblatt catholique romain.

Les paroisses suivantes sont représentées par des délégués (selon liste des présences):

- Paroisses catholiques chrétiennes:  
Berne, Saint-Imier, Thoune.
- Paroisses catholiques romaines:  
Konolfingen.



– Paroisses réformées:

Aarberg, Belp-Belpberg-Toffen, Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern Bümpliz, Bern Frieden, Bern Paulus, Bern Petrus, Bévillard, Bienna paroisse française, Bleienbach, Blumenstein, Büren a.d.A und Meienried, Bürglen, Court, Diemtigen, Diessbach, Dürrenroth, Erlenbach i.S., Gadmen, Gottstatt, Grafenried-Fraubrunnen, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Guggisberg, Heimiswil, Herzogenbuchsee, Hindelbank, Ittigen, Jegenstorf-Urtenen, Kirchdorf, Kirchlindach, Köniz, Konolfingen, Langenthal, Lengnau, Leuzigen, Linden, Meikirch, Meiringen, Melchnau, Messen, Münsingen, Muri-Gümligen, Nidau, Oberbipp, Oberdiessbach, Par8, Rapperswil-Bamgarten, Reutigen, Rüegsau, Saanen-Gsteig, Schüpfen, Schwarzenburg, Seeberg, Signau, Sigriswil, Sonvilier, Spiez, Steffisburg, Stettlen, St. Imier, Täuffelen, Tavannes, Thierachern, Thun Gesamtkirchgemeinde, Thun-Goldiwil-Schwenidbach, Thun-Strättligen, Trachselwald, Tramelan, Trub, Trubschachen, Utzenstorf, Walkringen, Walperswil-Bühl, Wangen a.d.A., Wimmis, Wynigen, Zollikofen.

Les paroisses suivantes se sont excusées:

– Paroisses catholiques chrétiennes:

Bienna.

– Paroisses catholiques romaines:

Bern Gesamtkirchgemeinde, Bern Bruder Klaus, Bern Dreifaltigkeit, Bern Heiligkreuz, Biel-Bienne, Frutigen, Langenthal, Mallerrey, Münsingen, Seeland-Lyss, St-Imier, Thun, Worb St. Martin.

– Paroisses réformées:

Affoltern, Arch, Bätterkinden, Bern Heiliggeist, Bern Münster, Bolligen, Biel deutschsprachig, Diesse, Eriswil, Erlach-Tschugg, Ferenbalm, Frauenkappelen, Frutigen, Gerzensee, Grandval, Grindelwald, Grossaffoltern, Hasle b. Burgdorf, Huttwil, Ins, Kappelen-Werdt, Kehrsatz, Kerzers, Kirchberg, Koppigen, Laupen, Lauterbrunnen, Limpach, Lützelflüh, Moutier, Mühleberg, Ostermundigen, Pilgerweg, Radelfingen, Rüderswil, Rüeggisberg, Rüti b. Büren, Schangnau, Schwarzenegg, Sornetan, Sumiswald, Sutz-Lattrigen, Thun Lerchenfeld, Thun Stadt, Ursenbach, Vinelz-Lüscherz, Wohlen, Worb, Wynau, Zimmerwald.

## 1. Bienvenue

Mme Heinerike Eggermann Dummermuth, conseillère paroissiale de la paroisse catholique romaine de Thoune, souhaite la bienvenue aux personnes présentes au nom du conseil de paroisse. Elle représente le président, absent ce jour. Le conseil de la paroisse catholique romaine de Thoune est honoré d'accueillir l'Assemblée générale de l'Association des paroisses du canton de Berne. L'histoire des catholiques de Thoune remonte à déjà 126 ans. C'est le conseil communal qui avait à l'époque mis à leur disposition le terrain à bâtir pour l'église. La première église catholique est celle de Scherzligen. Il y a cent ans, une paroisse indépendante a été créée. Constituée de deux paroisses, St. Marien et St. Martin, elle compte aujourd'hui quelque 14 000 membres. Ce nombre augmente, grâce surtout à des personnes s'installant dans la région. Les cultes sont par conséquent tenus dans plusieurs langues étrangères. La paroisse couvre une grande surface, englobant des zones aussi bien rurales qu'urbaines. Il existe une quarantaine de groupes bénévoles, dont un groupe d'hommes qui préparera l'apéritif qui sera servi à l'issue de l'assemblée. Les bénévoles fournissent environ 3000 journées de travail par an. Mme Eggermann Dummermuth souligne que la paroisse doit régulièrement faire le point sur ses tâches et les revoir. Pour la vie de chrétien, il est essentiel de prendre du temps et de s'engager pour les aspects spirituels.



Mme Eggermann Dummermuth termine son allocution en formant ses vœux pour une assemblée réussie.

Hansruedi Spichiger, président du comité de l'Association des paroisses, remercie Mme Eggermann Dummermuth pour ses chaleureuses paroles de bienvenue et se joint au rappel des 2000 ans d'histoire. Ces racines nous relient. Les différences entre les confessions, elles, sont de nature politique avant tout. Et de préciser que c'est avec plaisir que nous sommes venus à Thoun. Il remercie la paroisse pour l'excellente infrastructure qui est mise à disposition et aussi pour l'apéro riche qui sera servi après la réunion.

Dans son allocution introductive, Hansruedi Spichiger se dit soulagé que le Grand Conseil ait adopté la nouvelle loi sur les Églises nationales sans coupes par rapport au projet du Conseil-exécutif. Les Églises disposent ainsi de six années de sécurité pour leur planification. Il fait référence à ses remarques de l'an dernier, lorsqu'il disait qu'il était important de profiter de ces six années pour vérifier le bien-fondé des structures. Il considère que les contributions au titre des prestations d'intérêt général (2<sup>e</sup> pilier) sont entachées d'un certain risque, car le Conseil-exécutif et le Parlement doivent se prononcer sur leur montant tous les six ans. Non seulement il existe des marges d'appréciation, mais une réduction des impôts paroissiaux est prévisible.

Il y a également quelques soucis en rapport avec d'importants changements tels que la transition vers le MCH2 pour la comptabilité ou le transfert de l'engagement des pasteur-e-s. Mais d'un autre côté, il est rassurant que la constitution cantonale n'ait pas été modifiée. En d'autres termes, les paroisses restent soumises à la loi sur les communes et conservent leur souveraineté fiscale. Le comité relève que les conseils paroissiaux vont au-devant d'exigences plutôt croissantes en matière de direction. Il remarque également que les défis ne sont pas toujours faciles à relever pour une autorité de milice et encourage par conséquent les responsables à solliciter un soutien professionnel. Les communes politiques et les grandes paroisses le font déjà actuellement. Un renforcement de la coopération entre paroisses devrait permettre d'exploiter des synergies dans le domaine de la direction également.

Hansruedi Spichiger salue tous les délégué-e-s et les hôtes, souhaitant une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes. Il fait part des excuses reçues et relève que les paroisses qui se sont excusées figurent au procès-verbal.

Suite à ces constats, le président déclare l'Assemblée générale 2018 comme ouverte.

Il retient que l'invitation a été envoyée dans les délais prévus par les dispositions statutaires. Les documents de séance ont été mis à disposition, en français et en allemand, sur le site Web de l'association.

Le président soumet au débat l'ordre du jour. Personne ne demande à prendre la parole. Les affaires seront par conséquent traitées dans l'ordre indiqué dans l'invitation, à savoir:

1. Bienvenue
2. Procès-verbal de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale, du samedi 20 mai 2017
3. Rapport annuel
4. Comptes annuels 2017
  - 4.1 Présentation des comptes annuels
  - 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes
  - 4.3 Décision
  - 4.4 Décharge du comité
5. Budget 2019



- 5.1 Cotisation de membre
- 5.2 Décision
- 6. Révision partielle des statuts (annexe)
  - 6.1 Article 10: modification de la réglementation sur les signatures
  - 6.2 Article 12: abrogation de la limitation de la durée du mandat des vérificateurs des comptes
- 7. Élections
  - a) Président (réélection)
  - b) Comité (réélection)
  - c) Élection d'un nouveau membre du comité, en remplacement de Hans-Peter Grossniklaus, Unterseen, démissionnaire. Proposition: Mme Esther Richard, présidente du conseil de paroisse de la paroisse réformée évangélique de Spiez
  - d) Vérificateurs des comptes (réélection)
- 8. Informations diverses
  - 8.1 Nouvelle législation sur les Églises: M. Koelbing
    - Utilisation des impôts paroissiaux de personnes morales
    - Relevé des prestations au service de la communauté
  - 8.2 Exemple d'une mise en réseau œcuménique
- 9. Divers

Étant donné qu'il y aura des votes, il faudra éventuellement des scrutateurs. Richard Volz propose à l'assemblée de désigner M. Dres Winterberger, paroisse réformée de Meiringen, et M. Thomas Baumberger, paroisse réformée de Hindelbank. Cette proposition ne soulève pas d'opposition. Les deux personnes proposées sont donc élues comme scrutateurs.

Le président indique qu'aucune proposition écrite n'a été déposée pour l'assemblée de ce jour. Il prie toutes les personnes présentes de veiller à s'inscrire sur l'une des listes de présence qui circulent.

### **Procès-verbal de la 14<sup>e</sup> Assemblée générale du 20 mai 2017**

Personne ne demande à prendre la parole concernant le procès-verbal. Le président déclare que le procès-verbal est approuvé et remercie son rédacteur, Richard Volz, pour son travail précis et engagé.

### **3. Rapport annuel**

Le président fait une introduction pour son rapport qui a été publié sur le site Web. Il indique que plusieurs «chantiers» étaient en cours durant la période sous revue. Il transfère la direction des débats au vice-président, Hans-Peter Grossniklaus.

Celui-ci souligne que ces «chantiers» requièrent beaucoup de supervision et une disponibilité permanente.

Aucune question n'est posée à ce sujet.

Le rapport annuel est approuvé par acclamation.

Le président remercie ses collègues du comité pour leur grand engagement au service de l'association et pour la collaboration très conviviale au sein de cet organe.

### **4. Comptes annuels 2017**

#### **4.1 Présentation des comptes annuels**



Le caissier, Bruno Worni, remercie tous les membres de l'association de s'être rapidement acquittés de leur cotisation. Les cotisations des 227 paroisses affiliées ont totalisé des recettes de 34 050,00 CHF. Suite au transfert de 1664,00 CHF, approuvé par les vérificateurs des comptes, le total des recettes est de 35 714,00 CHF.

Les dépenses du bureau, secrétariat et traductions, ont atteint 12 809,05 CHF. À noter que 4686,75 CHF correspondent au montant d'une facture arrivée trop tard pour des travaux de traduction de l'année précédente. Les dépenses du comité se sont montées à 7 898,40 CHF et celles des projets à 14 175,69 CHF. Les dépenses ont ainsi atteint un total de 34 883,14 CHF.

Il en résulte un excédent de recettes de 830,86 CHF.

#### 4.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, MM. Hanspeter Stübi et Werner Kummer, ont contrôlé les comptes annuels en bonne et due forme.

Werner Kummer informe l'assemblée au nom des vérificateurs et relève: les comptes sont tenus en bonne et due forme et concordent à 100 % avec les justificatifs. La fortune se monte à 22 065,36 CHF. M. Kummer recommande l'approbation des comptes.

Personne ne demande à prendre la parole.

#### 4.3 Décision

Les comptes sont approuvés par la grande majorité des votants, sans voix contre.

#### 4.4 Décharge du comité

Décharge est donnée au comité, par la grande majorité des votants, sans voix contre.

Hansruedi Spichiger remercie le caissier et les vérificateurs pour leur travail professionnel.

### 5. Budget 2019

#### 5.1 Cotisation de membre

Au nom du comité, Bruno Worni recommande de maintenir la cotisation à 150 CHF.

La cotisation est approuvée à l'unanimité, sans que personne ne demande à prendre la parole.

#### 5.2 Décision

Le budget 2019 prévoit, pour 232 membres, des recettes et des dépenses de 34 800,00 CHF.

Personne ne demande à prendre la parole concernant le budget

Le budget est approuvé par la grande majorité des votants, sans voix contre.

### 6. Révision partielle des statuts

#### 6.1 Article 10: modification de la réglementation sur les signatures

Gottfried Aebi présente la proposition du comité. La phrase concernant la réglementation sur les signatures est modifiée comme suit:

ancien:

*Le président ou le vice-président appose la signature juridiquement valable conjointement avec le secrétaire ou le caissier.*



nouveau:

*Pour la signature juridiquement valable, il faut celle du président ou du vice-président ainsi que celle du membre du comité qui a traité le dossier.*

Cette modification est approuvée sans voix contre.

#### 6.2 Article 12: abrogation de la limitation de la durée du mandat des vérificateurs des comptes

Le comité propose la modification suivante:

ancien:

*Les vérificateurs des comptes ne sont pas membres du comité. Leur mandat dure deux ans, une seule réélection étant possible.*

nouveau:

- 1. L'association désigne deux vérificateurs des comptes, qui ne sont pas membres du comité.*
- 2. La durée du mandat est de deux ans. Les réélections sont possibles.*
- 3. Les vérificateurs des comptes contrôlent le bilan et les comptes annuels de l'association. À cet effet, ils ont accès aux documents pertinents de l'exercice concerné. Ils vérifient en particulier que les comptabilisations et les pièces sont complètes, qu'elles concordent et qu'elles sont intelligibles. Ils apprécient l'adéquation de la présentation des comptes.*
- 4. Les vérificateurs des comptes présentent leur rapport à l'assemblée générale et formulent une proposition d'approbation des comptes et de décharge du comité.*

M. Sahlfeld, représentant de la paroisse réformée Paulus, Bümpliz, et de la paroisse réf. générale de Berne, demande une modification de l'alinéa 2. Il propose le libellé suivant pour la deuxième phrase: «*La réélection est possible.*»

Il motive sa proposition en expliquant qu'il s'agit de la formulation habituelle en technique législative, car il ne doit pas forcément toujours y avoir plusieurs réélections; qui plus est, pour un vérificateur des comptes donné, il ne s'agit chaque fois que d'une réélection, même si c'est la cinquième.

Le président procède au vote alinéa par alinéa:

L'alinéa 1 est approuvé sans voix contre.

Alinéa 2: la proposition de M. Sahlfeld est approuvée par 51 voix contre 31.

Alinéa 3: approuvé sans voix contre.

L'alinéa 4 est approuvé sans voix contre.

Lors du vote final, le nouveau libellé de l'article, y compris la modification à l'alinéa 2, est approuvé sans voix contre.

## **7. Élections**

Hansruedi Spichiger se réjouit que presque tous les membres du comité se mettent à disposition pour une réélection. Seul Hans-Peter Grossniklaus a démissionné.

### a) Président

Le vice-président, Hans-Peter Grossniklaus, prend la direction des débats pour l'élection du président. Hansruedi Spichiger se met à disposition pour un nouveau mandat.

Personne ne demande à prendre la parole. Hansruedi Spichiger est élu avec force applaudissements.

### b) Comité



Les membres suivants se mettent à disposition pour un nouveau mandat:

Gottfried Aebi  
Heidi Haas,  
Walter Riedweg,  
Markus Rusch,  
Richard Volz,  
Elvira Weber,  
Bruno Worni.

Ils sont tous réélus sans voix contre et avec force applaudissements.

c) Élection d'un nouveau membre du comité

Au nom du comité, le président propose Mme Esther Richard, Spiez, pour succéder à Hans-Peter Grossniklaus, démissionnaire.

Heidi Haas présente Mme Richard: elle est présidente du conseil de paroisse de la paroisse réformée de Spiez. Âgée de 51 ans, elle est infirmière diplômée, elle est mariée et a deux enfants. Elle est un membre engagé de l'Église. Elle est membre du conseil de paroisse depuis 10 ans et participe depuis 2017 au cours de théologie évangélique réformé. Elle se réjouit de pouvoir mettre ses ressources au bénéfice de la coopération au sein du comité et au service de l'Église.

Personne ne demande à prendre la parole. Esther Richard est élue par une grande majorité des votants et sans voix contre.

Le président exprime sa joie concernant l'élection d'Esther Richard au comité. Mme Richard remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a ainsi témoignée.

d) Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes Hans Peter Stübi et Werner Kummer se mettent à disposition pour un nouveau mandat. Ils sont réélus par une grande majorité des votants et sans voix contre.

Hansruedi Spichiger remercie Hans-Peter Grossniklaus pour les neuf années de collaboration au sein du comité. Il précise qu'il est bien enraciné dans l'Oberland et qu'il a représenté efficacement la région, œuvrant toujours avec une grande clairvoyance. Comme il est souvent en route avec le train, il reçoit des bons qui lui permettront de **calmer sa faim** durant ses déplacements.

**Kommentar [MO1]:** sind es Essensgutscheine?

## 8. Informations diverses

### 8.1 Nouvelle législation sur les Églises

En guise d'introduction, Markus Rusch informe au sujet des travaux de l'Association des paroisses. Le comité s'est fait conseiller par le Groupe de réflexion, qui réunissait des présidentes et des présidents de paroisses choisies des trois Églises nationales et qui a résumé le point de vue et les attentes des paroisses. Les thèmes suivants ont été relevés comme les plus importants:

- La nouvelle réglementation sur les responsabilités et les compétences occupera une place stratégique à l'avenir. Le comité lui prête une importance centrale.
- La direction des collaboratrices et collaborateurs relèvera désormais uniquement des Églises nationales et des paroisses. Cette tâche deviendra plus complexe. Les entretiens avec les collaborateurs/trices joueront en l'occurrence un rôle primordial. Le comité

attache une importance particulière à la conception de ces entretiens, qui se fera d'entente avec les paroisses.

- Il est prévu de mettre en place auprès des Églises nationales un centre de contact à l'intention des paroisses, pour toutes les questions concernant le personnel, les finances et l'organisation. Il s'agit notamment d'assurer un soutien suffisant aux petites paroisses, dont les organes de milice ne disposent pas de toutes les compétences spécialisées sur ces questions.

Au nom du comité, Markus Rusch remercie Martin Koelbing pour son soutien dans la prise en compte des préoccupations des paroisses.

Martin Koelbing, délégué aux affaires ecclésiastiques auprès de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques, souligne que la nouvelle loi sur les Églises nationales définit un cadre très précis pour les Églises. Et de préciser qu'il est tout naturel que l'État veuille être informé sur la manière dont les Églises travaillent avec son argent. Il note que les prestations d'intérêt général justifient également les impôts paroissiaux des personnes morales. Les Églises doivent par conséquent fournir des informations sur leurs prestations, en distinguant celles qui sont culturelles de celles qui sont d'intérêt général. Tous les six ans, les Églises doivent présenter un rapport sur l'utilisation des fonds. Chaque Église nationale présente un rapport global, comprenant une partie financière et une partie consacrée au travail accompli. Ce document doit créer la transparence sur les efforts fournis. Le travail bénévole doit également occuper une certaine place dans ces prestations. Cela ne signifie toutefois pas que les bénévoles doivent tenir des comptes au sujet de leurs engagements. L'idée est de mettre à disposition des formulaires simples, à l'aide desquels le travail des bénévoles peut être saisi et évalué selon des règles simples. Une procédure de consultation aura lieu au sujet de ces formulaires. L'intention est de ne pas surcharger les paroisses de tâches administratives.

Hansruedi Spichiger remercie chaleureusement Martin Koelbing pour ces précieuses informations et pour son engagement cordial en faveur de l'Église. Il remercie également Markus Rusch pour son engagement et ses explications.

## 8.2 Exemple d'une mise en réseau œcuménique

Christian Furrer, ancien président de la paroisse catholique romaine de Heiligkreuz Bremgarten, informe au sujet du projet mené conjointement avec la paroisse réformée de Matthäus. Il souligne qu'il est important de tourner le regard vers l'avenir. Les Églises nationales sont dans une situation délicate: les membres vieillissent, ils sont de moins en moins nombreux et l'Église devient donc de plus en plus pauvre. Nous devons lâcher prise, restructurer et coopérer. Les deux paroisses avaient deux centres, l'un en ville et l'autre à Bremgarten. Les deux étaient en contact, mais suivaient des chemins séparés. Heiligkreuz a vendu le centre paroissial à Bremgarten à une Église orthodoxe roumaine et a agrandi le Johanneszentrum. Puis un jour, les employés ont lancé un cri d'alarme. La pasteure réformée demandait que les locaux soient utilisés de façon coopérative. L'église réformée est en cours de transformation afin qu'elle se prête également aux cultes catholiques romains. En outre, des locaux sont préparés au Johanneszentrum pour répondre aux besoins administratifs de la paroisse réformée. Christian Furrer a résumé ce processus par deux formules très simples: «l'œcuménisme est économique» et «le communautaire est une chance».

## Développement du site Web

Elvira Weber annonce que le site Web a enregistré pas moins de 15 000 visiteurs au cours des douze derniers mois. La page qui a suscité le plus grand intérêt est «Thèmes» et plus





particulièrement la rubrique «MCH2». Le comité s'efforce d'y mettre à disposition les documents les plus récents sur la question. Il s'agit plus spécialement des bases préparées par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire ainsi que des plans comptables des paroisses pilotes. Sous «Actualités», l'on trouve actuellement notre lettre de protestation (en allemand) adressée à l'Association des propriétaires fonciers, qui recommande dans son journal de quitter l'Église pour économiser des impôts. Si vous avez des suggestions ou des critiques concernant le site Internet, veuillez les adresser au comité.

### 9. Divers

Personne ne demande à prendre la parole. Hansruedi Spichiger clôt la partie statutaire de l'assemblée et annonce une courte pause avant la deuxième partie, à savoir l'exposé du conseiller d'État Hans-Jürg Käser intitulé «Les paroisses au service du bien collectif».

Worb, le 12 juin 2018

Le président

Le secrétaire

Hansruedi Spichiger

Richard Volz